

## Conditions Générales de Vente

Luxurytail se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site [www.luxurytail.fr](http://www.luxurytail.fr)

Date de la mise à jour : le 14/12/2020

# LUXURYTAIL

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1- PRESENTATION

LUXURYTAIL est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi sis 116 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret (France). LUXURYTAIL développe, propose et dispense des formations en présentiel en entreprise ainsi que des formation en classes virtuelles. LUXURYTAIL réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises, du recrutement et également des missions de coaching individuel en entreprise. (L'ensemble des prestations LUXURYTAIL étant ci-après dénommée « l'Offre de services LUXURYTAIL » ou « l'Offre de services »).

### 2- OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services LUXURYTAIL relatives à des commandes passées auprès de LUXURYTAIL par tout client professionnel (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de LUXURYTAIL, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que LUXURYTAIL ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LUXURYTAIL, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

# LUXURYTAIL

## **3- ETUDE ET CONSEIL OPERATIONNEL**

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel (y compris les formations) fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par LUXURYTAIL. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 30% du coût total de la prestation sera versé par le Client.

Pour la réalisation des missions d'études et de conseil opérationnel, LUXURYTAIL facture le temps des consultants consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait.

Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires.

## **4- FORMATIONS**

### **4.1 Formations en présentiel intra entreprise**

#### 4.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

#### 4.1.2 Conditions financières

Toute formation intra entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par LUXURYTAIL. Sauf disposition contraire dans la proposition LUXURYTAIL, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client dès signature du bon de commande.

### **4.2 Formations en distanciel intra entreprise**

#### 4.2.2 Conditions financières

Toute formation distancielle fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par LUXURYTAIL. Sauf disposition contraire dans la proposition LUXURYTAIL, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client dès signature du bon de commande.

# LUXURYTAIL

## 5- DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

### 5.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon l'article L 6353-1 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

### 5.2 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre LUXURYTAIL et le Client et sont bloquées de façon ferme et définitive.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 91 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- report ou annulation communiqué entre 31 et 90 ouvrés avant la session : 50% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de jours 30 ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de 8 jours ouvrés avant la session : 100% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

## 6- DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES LUXURYTAIL

### 6.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par LUXURYTAIL sont valables 2 semaines à compter de l'envoi du bon de commande pour des questions d'organisation des prestations.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par LUXURYTAIL d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être

# LUXURYTAIL

modifiées par LUXURYTAIL à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

## **6.2 Facturation - Règlement**

### 6.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s), ou du (ou des) formateur(s), de repas, d'impression ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant sont facturés en sus.

### 6.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- versement d'un acompte d'au moins 30% lors de la signature du bon de commande;
- le paiement du solde des prestations à l'issue des prestations sur présentation d'une facture éditée par LUXURYTAIL.

Les factures de LUXURYTAIL sont payables à réception.

En cas de retard de paiement, LUXURYTAIL pourra suspendre toutes les commandes en cours, y compris reporter les futures formations/prestations planifiées, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal augmenté de 5 points. LUXURYTAIL aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à LUXURYTAIL.

# LUXURYTAIL

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

## **6.3 Limitations de responsabilité de LUXURYTAIL**

La responsabilité de LUXURYTAIL ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à LUXURYTAIL.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de LUXURYTAIL est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de LUXURYTAIL est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de LUXURYTAIL ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

## **6.4 Force majeure**

LUXURYTAIL ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à LUXURYTAIL, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LUXURYTAIL.

## **6.5 Propriété intellectuelle**

LUXURYTAIL demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

# LUXURYtail

LUXURYTAIL est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les supports, présentations et contenus des formations qu'elle dispense auprès de ses Clients.

Dès lors, le Client s'interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit à ces droits de propriété intellectuelle et s'engage à ce titre à ne pas reproduire ou représenter, intégralement ou partiellement, lesdits supports ou documents, sauf pour les besoins des formations dispensées par LUXURYTAIL auprès de ses préposés.

## **6.6 Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LUXURYTAIL au Client.

## **6.7 Communication**

Le Client accepte d'être cité par LUXURYTAIL comme client de ses offres de services, aux frais de LUXURYTAIL. A ce titre, LUXURYTAIL pourra mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## **6.8 Protection des données à caractère personnel**

Lors de la commande et de la réalisation des prestations (y compris lors de la dispense de formations), des données à caractère personnel concernant le Client et ses préposés ayant vocation à participer aux formations sont collectées et traitées pour les besoins du traitement de la commande, la gestion de la commande des prestations, la bonne exécution des prestations proposées et le bon accompagnement du participant.

# LUXURYTAIL

Les données personnelles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, elles sont conservées pendant la durée des prestations commandées par le Client et deux ans au-delà, sauf pour les besoins de comptabilité et de fiscalité pour lesquels la conservation est supérieure.

Les données personnelles collectées et traitées sont : nom, prénom, email, fonction.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Client et ses préposés disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles ainsi collectées et traitées et peuvent retirer à tout moment leur consentement, ou limiter le traitement des Données collectées dès lors que cette demande n'empêche pas à LUXURYTAIL d'assurer le bon déroulement des prestations qui lui sont confiées par le Client. Cette demande peut être faite à l'adresse 116 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret

Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ».

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque préposé bénéficiant des prestations de LUXURYTAIL que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LUXURYTAIL aux fins de réalisation et de suivi de la formation et qu'ils disposent d'un droit d'accès et de rectification qu'ils peuvent exercer en écrivant à l'adresse suivante 116 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois Perret

## **6.9 Droit applicable - Attribution de compétence**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et LUXURYTAIL à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Nanterre.